



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Délibération relative à l'approbation de crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour des amortissements complémentaires

Séance du Conseil municipal du mardi 10 novembre 2020

Vu les revenus fiscaux inscrits au budget 2019 passant d'une estimation de 11'480'758.- à un résultat de 14'119'047.-, soit un excédent de revenus de 2'638'289.-,

Vu le développement de la commune et plus particulièrement le nouveau quartier dit Champ-du-Château,

Vu les investissements inscrits dans le plan 2021-2025,

Vu l'augmentation des amortissements qui vont découler de ces futurs crédits d'engagement et l'impact généré pour les prochains budgets,

vu le préavis favorable de la commission des finances du mardi 3 novembre 2020,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

Par **18** oui, c'est l'unanimité

1. De procéder à des amortissements complémentaires sur les crédits relatifs à :
 - a. L'acquisition d'un véhicule pionnier mixte pour la compagnie des sapeurs-pompier volontaires de Bellevue pour un montant de F 52'260.- ;
 - b. L'installation d'un système de vidéosurveillance situé au centre scolaire de Bellevue, sur la parcelle N° 3866, et à l'Esplanade Gitana, sur les parcelles N^{os} 3386, 3507, 3962 et 3963 pour un montant de F 26'774.- ;
 - c. L'installation d'un système de vidéosurveillance dans le parking à caravanes des Chânats, sis parcelle N° 3951 pour un montant de F 14'274.- ;
 - d. L'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment parascolaire pour un montant de F 17'230.- ;

./.

- e. L'achat de mobilier urbain + jeux pour l'aménagement du secteur « La Tuilière » pour un montant de F 37'836.- ;
 - f. La participation financière de la commune concernant le projet d'aménagement d'un bassin de baignade au Port Gitana sur le domaine public cantonal N° DP 3521 pour un montant de F 219'000.- ;
 - g. Le crédit destiné à la construction d'immeubles mixtes (classes, parkings souterrains privés et publics, logements) sur les parcelles N° 2635 et 3472. Pour la partie parking pour un montant de F 1'431'800.- ;
 - h. La réalisation d'une mini-déchetterie enterrée sur les parcelles N° 2847, propriété de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) et 2846, propriété de la commune pour un montant de F 29'994.- ;
 - i. L'élaboration du plan directeur communal (PDCom) et de diverses études complémentaires liées au PDCom pour un montant de F 35'528.-.
2. De comptabiliser ces amortissements complémentaires sous les rubriques 383 et/ou 387 « amortissement complémentaire du patrimoine administratif ».
 3. D'ouvrir à cet effet des crédits budgétaires supplémentaires 2020 pour un montant total de F 1'864'696.-.
 4. De couvrir ces crédits budgétaires supplémentaires par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus.
-

